

62

**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE**  
ET D'APICULTURE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

---

---

**XVI<sup>e</sup> Volume.**  
**N<sup>o</sup> 5. — Mai 1895.**

---

---

**EXTRAITS DU RÈGLEMENT**

ART. 1. — ..... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

---

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

---

**SENLIS**  
IMPRIMERIE TH. NOUVIAN  
place de l'Hôtel-de-Ville.

---

1895

MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*. — M. Cossin, *secrétaire*. — M. Jassemin, *secrétaire-général*. — M. Dubarle, *jardinier-professeur*. — M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

*Président* : M. Thirion. — *Vice-Présidents* : MM. Brochon, Morel et Vantroys. — *Secrétaire-Général* : M. Delamotte. — *Secrétaire-Général-Adjoint* : M. Lebrasseur. — *Secrétaire* : M. Lestocart. — *Secrétaire pour l'Apiculture* : M. Hardret. — *Trésorier* : M. Choquet (Jules). — *Trésorier-Adjoint* : M. Noché. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Cavallier. — *Conservateur du Matériel* : M. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Pecquet, Vaudier, Testard, Deslandes fils, Pillois, Salot, Bordier, Delmont, Leroux, Chéret, Arrachard.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

**BETZ.** — *Président* : M. Roblin. *Vice-Présid.* : M. Desjardins. *Secrétaire* : M. Caron. *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Hennebicq.  
**CREIL.** — *Président* : M. Pauquet. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Lachassaigne. *Délégués* : MM. Coutard père et Richard-Mallet.  
**CREPY-EN-VALOIS.** — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Petit. *Secrétaire* : M. Francolin. *Vice-Secrétaire* : M. Gannier. *Trésorier* : M. Legros. *Délégué* : M. Choron.  
**GOUVIEUX (Sous-Section).** — *Président* : M. Cusse. *Vice Présidents* : MM. Bessin père et Chapon. *Secrétaire* : M. Sylvain Berger. *Délégués* : MM. Bassier et Bex.  
**LA CHAPELLE-EN-SERVAL.** — *Présid.* : M. Savignac. *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.  
**NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.** — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Delépine. *Secrétaire* : M. Grélez père. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun. *Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Bellot.  
**PONT-SAINTE-MAXENCE.** — *Président* : M. *Vice-Présid.* : M. *Secrétaire* : M. *V.-Sec.* : M. *Trésorier* : M. *Délégué* : M. Lefebvre.

URGENT

Nous prions instamment MM. les Instituteurs qui n'auraient pas encore envoyé à M. Morel, vice-président, les réponses au questionnaire concernant les plantations à cidre, de vouloir bien les lui transmettre dans un délai aussi court que possible, afin d'éviter un plus grand retard dans le travail que doit entreprendre notre honorable Vice-Président, sur cette question qui intéresse si vivement notre arrondissement.

CONCOURS ANNÉE 1895

DIMANCHE 16 JUIN 1895

Dans le local de la Société, place du Parvis-Notre-Dame,

**Concours de Fleurs, Fruits et Légumes.**

**Exposition de Roses en pots et en fleurs coupées.**

A ce Concours ne seront admis que les Membres de la Société.

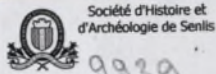
Le Jury sera désigné par la Société, dans son assemblée générale de juin, et entrera en fonctions le jour du Concours à midi.

Les portes seront ouvertes au public de une heure à six heures du soir.

Une médaille d'or de 2<sup>e</sup> classe, des médailles de vermeil et d'argent seront mises à la disposition du Jury.

Un second Concours aura lieu à l'automne prochain, vers le mois de Novembre.

XVI<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 5. — MAI 1895.



Notice : 2239

CR : 5137

SHAS



## CONCOURS

entre les Elèves des Ecoles primaires.

Quelques modifications ayant été apportées dans le règlement de ces concours, nous croyons utile de résumer ici les conditions dans lesquelles ils auront lieu dorénavant.

Les questions posées aux concurrents, choisies par M. l'Inspecteur primaire et M. le Président de la Société, seront conformes au programme en vigueur depuis le mois d'octobre 1894, et envoyées sous pli cacheté au président du jury d'examen.

Les notes accordées aux élèves auront pour base le maximum de 20 points pour l'épreuve écrite, et de 20 points pour l'épreuve orale, soit un maximum total de 40 points.

La Société met à la disposition de chaque canton un prix par fraction de huit concurrents, sans cependant aller au-delà de 4 prix, soit par conséquent :

- 1 prix pour 4 à 8 élèves ;
- 2 prix pour 9 à 16 élèves ;
- 3 prix pour 17 à 24 élèves ;
- 4 prix au-dessus de 24 élèves.

Les livres offerts par les donateurs viendront en supplément.

Les prix ne pourront être accordés qu'aux concurrents ayant un minimum de 30 points.

Il sera décerné un diplôme de *mention très honorable* à ceux ayant obtenu de 26 à 30 points, et un diplôme de *mention honorable* pour un total de 20 à 25 points.

Tout élève ayant déjà obtenu un premier prix, et qui serait de nouveau classé premier, recevra une médaille de bronze.

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 5 MAI 1895.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté.

M. Chéret, absent, se fait excuser.

Est admis membre de la Société :

M. HUGUIN (Hubert), garçon jardinier à Chamant.

Est présenté :

M. FRIGAULT, entrepreneur de couvertures, rue Sainte-Geneviève, à Senlis (présenté par MM. Tirlet et Delamotte).

M. le Président fait part des nouvelles pertes qui frappent la Société par suite du décès de M<sup>me</sup> Baudet, de La Chapelle, et M. Savignac, le président de la Section de La Chapelle-en-Serval.

C'est avec une profonde tristesse qu'il nous faut chaque mois enregistrer ces deuils. Que les familles de nos regrettés sociétaires veuillent bien recevoir tous les sentiments de sympathie et de condoléance de la Société.

Sont déposés sur le bureau :

1<sup>o</sup> Une brochure de M. Joly sur *la Jaunisse du Pêcher* (M. Lozet rapporteur).

2<sup>o</sup> Les programmes des Expositions de Valognes, 31 août ; — Verdun, 21 septembre ; — Vincennes, à Charenton, 7 septembre.

3<sup>o</sup> Les catalogues de MM. Paillet, à Chatenay ; — Doin, à Paris ; — Krelaze, à Harlem ; — Lanel, à Bezu-Saint-Eloi ; — Bruent, à Poitiers ; — Monier, à Amiens.

4<sup>o</sup> Le résultat des dégustations (Voir ci-après).

L'assemblée adopte à l'unanimité les résolutions prises par le Conseil d'administration, savoir :

1° Les concours cantonaux. — M. le Président est chargé de s'entendre avec M. l'Inspecteur primaire pour leur organisation. Différentes améliorations sont apportées au règlement, qui est publié ci-dessus.

2° Travaux à la maison du Professeur. — Après les communications très intéressantes de M. Brochon sur le devis et les travaux à exécuter, et de M. Morel, président de la commission des finances, M. Brochon est autorisé, à l'unanimité, à traiter à forfait avec les entrepreneurs.

M. Hardret signale une brochure avec gravures de M. de Layens sur la direction des ruches et les fautes à éviter. Il est prié de vouloir bien faire un rapport sur cet ouvrage.

La séance est levée après le tirage de la Tombola.

---

*Apports en séance :*

M. MAUFRAS, à Saint-Firmin : Roses, Œillets, Hélioïtrophe, Japonica Hoteia garnis de Sparagus. — *Mention très honorable.*

M. CHÉRET, chez M. Thirion : Pommes Reinettes Canada. — *Mention honorable.*

---

## DÉGUSTATIONS

9 Avril.

POMME NEWTOWN PIPPIN. — Bonne grosseur, peau vert pré, grosse, unicolore, chair sableuse, très tendre, assez juteuse et sucrée; moins relevée que le Calville.

## PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

---

### Section de Betz.

SÉANCE DU 18 AVRIL 1893.

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Roblin.

Sont présents : MM. Roblin, Desjardins, Mareux, Doucet, Lherbier, Hennebicq, Folléat, Defrocourt fils ; MM. les instituteurs Nangot et Sélinger.

M. Lozet a traité les différentes sortes de greffes au jardin de M. Roblin.

La Commission spéciale a ensuite statué sur l'apport suivant et lui a attribué une *mention honorable* :

Apport de M. HENNEBICQ : Géraniums de semis, Poireaux, Laitues.

Séance levée à quatre heures, après le tirage de la tombola.

---

SÉANCE DU 17 MAI 1893.

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Desjardins.

M. Roblin, président, se fait excuser de ne pouvoir assister à la réunion.

Sont présents : MM. Hennebicq, Lherbier, Folléat, Defrocourt fils ; MM. les instituteurs Nangot, Dangu, Rebours, avec trois élèves, Gille, avec cinq élèves, et Caron.

M. le Président remet à M. Hennebicq, jardinier chez M. Roblin, la médaille d'argent qui lui a été décernée par la Société d'horticulture de l'arrondissement de Sentlis, et le félicite de ses nombreux et intéressants apports.

M. le Professeur prend ensuite la parole et développe le sujet suivant : Taille en vert du Pêcher et de la Vigne.

La Commission spéciale a eu à statuer sur l'apport de M. HENNEBICQ, consistant en un lot de Calcéolaires herbacées de bonne culture et un lot de Légumes : Carottes, Navets, Choux-Fleurs Lenormand, Choux Cœur-de-Bœuf, Fraises du Docteur Morère; et sur l'apport de M. OURY fils, consistant en un lot de Fruits : Reinette de Caux, Bergamotte Esperen, Poire Chaptal.

La Commission, après examen, attribue à M. Hennebicq une *mention très honorable*.

La séance est levée à quatre heures et demie, après une leçon pratique au jardin.

---

### Section de Crépy-en-Valois.

RÉUNION DU 12 MAI 1895.

PRÉSIDENCE DE M. PETIT, VICE-PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures.

Les membres présents sont : MM. Petit, Fasquelle, Girodot, Descotes, Montiers, Gacongne, Lafontaine, Ducrô, Tourneur, Gaillard, Bretonne, Droux, Legros, Pillan, Quervel et Francolin.

Après la lecture du procès-verbal de la précédente séance, la Commission spéciale statue sur les deux apports suivants : elle attribue au premier une *mention très honorable avec félicitations*, et au second une *mention très honorable*.

1<sup>o</sup> Apport de M. GIRODOT : Un lot remarquable de Calcéolaires herbacées (7 variétés).

2<sup>o</sup> Apport de M. GAILLARD : Un lot comprenant : Géraniums, Hotéias et Bégonias semperflorens variés (Vernon), Carottes, Oignons et Fraises (Lucie Flamand).

M. Lozet, professeur, a ensuite fait, au jardin de M. l'Institutur, une leçon pratique fort intéressante, et en rapport

avec les travaux de la saison : pincement des rameaux, ébourgeonnement, etc.

Séance levée à quatre heures.

---

### Sous-Section de Gouvieux.

SÉANCE DU 9 MAI 1895. — PRÉSIDENCE DE M. CUSSE.

La séance est ouverte à deux heures.

Étaient présents : MM. Cusse, Bessin père, Chapon, Sylvain Berger, Alaine, Bricé.

La parole est à M. le Professeur, qui fait une superbe conférence sur les soins à donner en ce moment aux arbres fruitiers, surtout le pincement des feuilles du pêcher, de toute nécessité pour favoriser le développement des fruits et la régularisation des formes, ce qui est la base principale pour obtenir de beaux arbres et de bons fruits. Il parle aussi de la suppression des fruits trop nombreux, qui doit être faite en temps utile.

MM. Cusse et Chapon s'offrent à présenter à la première réunion une nouvelle encre d'une valeur incontestable pour écrire sur les étiquettes en zinc.

---

### CULTURE FORCÉE

des plantes à fleurs (1),

Par M. L. MAUFROY, de Ferrières.

(Suite).

---

### ROSIERS

Les Roses sont tellement recherchées, les variétés en sont si nombreuses et les cultures si différentes d'une contrée à

---

(1) Voir les Bulletins de Novembre et Décembre 1894, et Janvier, Mars et Avril 1895

une autre, qu'il faudrait un volume entier pour en parler en détail : dans le cadre forcément restreint de ces notes, on ne donnera que les deux méthodes les plus employées à Paris et aux environs :

La culture forcée en pots et celle de pleine terre en serres ou bâches.

*Culture en pots.* — En octobre ou novembre, les Rosiers qui, pour la plupart, sont achetés chez les spécialistes des environs de Paris, sont repotés de 14 à 16 centimètres, dans un mélange de terre de gazon  $\frac{3}{4}$ ,  $\frac{1}{4}$  de terreau de couche et une petite quantité de sable graveleux. La terre doit être tassée fortement dans les pots, et un bon drainage donné à chaque plante.

Ils sont taillés immédiatement et mis à l'abri sous châssis à froid. En avril, époque où la végétation commence à se faire sentir, on régularise la taille selon les variétés, et les Rosiers sont enterrés au ras du pot, en terre légère, dans des planches préparées à l'avance; une bonne précaution à prendre est de renverser un godet de 8 centimètres dans le fond de chaque trou où les Rosiers doivent être placés et de les poser dessus.

Les arrosages fréquents donnés en été ont vite fait de décomposer la terre si l'eau séjourne dans les pots; en employant cette méthode, on est certain d'obtenir un bon résultat. En mai-juin, les pousses qui se présentent mal sont supprimées; on ne conserve que celles que l'en croit bonnes à former de bons rameaux à fleurs et seulement cinq à six sur chaque Rosier. De juillet en août, quelques arrosages à l'engrais liquide, purin ou analogue, assurant une bonne végétation; un bon paillis mis en juin et renouvelé même dans le courant de l'été est très nécessaire, car la végétation doit donner, dans une période de temps très courte, des plantes qui, autrement, mettraient plusieurs années pour arriver à cet état.

Les soufrages, toujours préventifs, seront donnés très sou-

vent, surtout à partir d'août. Les bassinages donnés le soir, quand la chaleur a été trop forte dans la journée, ne font qu'accroître la végétation. Dans le courant de l'été, les boutons à fleurs seront supprimés; on pourra les laisser en automne, afin que le bois s'aôte bien.

En septembre, on commence à rentrer sous un hangar les Rosiers que l'on destine à être forcés en première saison.

Les serres à forcer les Rosiers sont presque toujours à deux versants, et, en général, peu élevées, bien éclairées, et, autant que possible, à moins d'un froid intense, doivent n'être pas couvertes la nuit par des paillasons. Les pots y sont enterrés et la température, dès le début, doit être peu élevée, + 10 degrés; on l'amène progressivement jusqu'à + 22 degrés, quand les roses sont prêtes à fleurir et si l'on rentre une seule espèce de la même saison. Elle devra forcément varier si plusieurs séries de plantes y sont mises successivement. En hiver, l'air doit être donné avec beaucoup de ménagement, au contraire, avec abondance quand les beaux jours du printemps arrivent; tout cela est affaire de tact et ne peut guère être expliqué en détail.

La serre à Rosiers doit toujours être saturée d'humidité; les bassinages doivent être faits, la majeure partie du temps, entre les Rosiers et non sur les plantes quand le soleil est trop fort.

Quelques arrosages à l'engrais à base de potasse, donnés quand les roses sont en boutons, ne font qu'accentuer le coloris.

Les Pucerons verts et le blanc des Rosiers sont évités presque toujours par l'humidité de la serre; néanmoins, il est toujours bon de donner quelques soufrages préventifs et d'empêcher les tuyaux de chauffage de nicotine, afin que les vapeurs qui s'en dégagent détruisent les pucerons. Il faut aussi visiter avec soin les boutons de Rosiers, afin de détruire les chenilles qui souvent s'y cachent, surtout à partir du printemps.

A partir de février-mars, les rayons solaires deviennent

très ardents; on les modère au moyen de quelques toiles très claires, mais seulement pendant quelques heures de la journée.

Les cultivateurs des environs de Paris commencent presque tous leur première saison avec la variété de Reine; elle est la plus employée en hiver, jusqu'à ce que le Captain Christy, Madame Boll, La France, Paul Neyron, Baronne de Rothschild, etc., viennent lui succéder.

La culture en pleine terre en serre ou en bêche chauffée est très pratiquée aussi; elle donne des rameaux plus vigoureux que les roses cultivées en pots; les fleurs se distinguent très facilement des autres et sont très recherchées par les fleuristes.

Que la plantation soit faite avec des Rosiers francs de pied ou greffés sur racines d'Eglantiers, elle devra toujours avoir été faite au moins deux ans avant que les Rosiers soient forcés.

Le terrain aura dû, avant, être défoncé et bien fumé, et, de préférence, être de terre franche, avec un sous-sol très perméable.

La longueur et la largeur des plantations sont calculées afin que les bâches s'adaptent bien dessus, mais en ayant soin de réserver dans la partie inférieure des bâches la place nécessaire pour le tuyau de chauffage, qui doit être peu compliqué, afin de pouvoir, ainsi que font la plupart des fleuristes, le monter et démonter soi-même plusieurs fois durant le courant de l'année.

La première saison forcée en pleine terre en serre ou bêche a lieu généralement en janvier. Dès le mois de novembre, les Rosiers auront dû être taillés et labourés à la fourche; coffres et châssis disposés sur les bâches afin de les préserver de la neige et des plus fortes gelées, les coffres entourés de réchauds de fumier sec ou mélangé de feuilles.

Les saisons forcées en février-mars peuvent très bien l'être au moyen de réchauds de fumier mélangé de feuilles, dont on

entoure les coffres et que l'on remanie de temps à autre de manière que la température ne descende pas au-dessous de + 14 degrés centigrades. La taille pour les Rosiers forcés en pleine terre, en bâches ou serres, diffère de celle donnée à ceux en pots et varie essentiellement selon les variétés.

Les Rosiers Général Jacqueminot, par exemple, taillés à 30 ou 35 centimètres et courbés au moyen de crochets en fil de fer, émettent sur chaque rameau sept à huit yeux; on en conserve trois ou quatre et on supprime les autres. D'autres variétés comme Paul Neyron, taillées à cinq ou six yeux, émettent des tiges à fleurs de 60 à 70 centimètres qui sont très recherchées; on ne conserve habituellement qu'une fleur sur chaque rameau; les autres sont supprimées dès leur apparition, ce qui augmente d'autant la grosseur des fleurs. Les bassinages en hiver en bâches chauffées doivent être peu fréquents et l'air toujours donné du côté opposé au vent, car il suffit d'un mauvais courant d'air pour que les pucerons viennent envahir les Rosiers.

Si cela arrivait quand les Rosiers sont en fleurs, il faut avec un petit pinceau trempé de nicotine, en débarrasser chaque tige; ce moyen un peu primitif, a l'avantage de ne pas salir les roses, ni leur communiquer aucune mauvaise odeur.

En général, les roses sont coupées le matin, quand elles sont près d'épanouir et mises au frais dans un endroit obscur; sans cette précaution, elles seraient vite passées.

Les Rosiers forcés en pleine terre doivent rester une année ou deux au repos avant de l'être à nouveau; le même temps est nécessaire aussi pour ceux cultivés en pots.

Bien des choses seraient à citer encore sur cette culture, mais chaque cultivateur trouvera toujours à améliorer son travail; l'expérience est encore la meilleure des méthodes connues.

(A suivre)

## EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

*Conservation des Asperges.* — On sait combien on a de difficultés pour conserver ces excellents légumes pendant la saison improductive. Aussi croyons-nous faire plaisir aux amateurs et aux jardiniers, en leur donnant un procédé préconisé comme excellent par M. Pleifer, son inventeur, qui a pris à cet effet un brevet en Allemagne. Le voici :

Il suffit de placer la section de la tige — qui doit être bien nette — sur une plaque de métal chauffée au rouge jusqu'à ce que cette section soit carbonisée. On peut se servir d'une pelle ou de tout autre instrument.

Puis on enveloppe soigneusement chaque tête d'asperge dans un cornet de papier de soie et on place chaque plant dans un lit de poussier de charbon de bois bien sec, et de façon à ce que chaque asperge soit séparée de sa voisine.

Puis on couvre encore chaque lit avec du charbon et on ferme hermétiquement la caisse.

On peut ainsi conserver des asperges, ayant toutes les qualités de la plante fraîchement cueillie pendant une année entière.  
(*Le Jardinier pratique*).

\*  
\*\*

*Taille de la Tomate.* — Aussitôt qu'apparaîtra la première fleur, on pincera, c'est à-dire que l'on supprimera la tige immédiatement au dessus. La fleur, de la sorte, finira l'axe de la tige. Quelques jours après ce pincement, qui aura fait développer les bourgeons dans presque toutes les aisselles des feuilles, il faudra détacher tous ces bourgeons, ce qui se fait facilement à la main. On en gardera un seul, le premier ou le deuxième après la fleur. On fera pour la première fleur du bourgeon comme on a fait à celle de la tige ; elle sera favorisée par la suppression du bourgeon qui sera coupé immédiatement au-dessus d'elle, absolument comme il a été fait à la première. Ayant deux fleurs ainsi placées, tous les bour-

geons qui se développeront de nouveau seront supprimés aussitôt.

On pourra même, quand les fruits commenceront à se colorer, retrancher la moitié de chaque feuille, ce qui aidera encore à hâter la maturité.

On empêchera le fruit de poser à terre et de se salir, en attachant la tige à un tuteur. Les tomates ainsi traitées donneront une avance de production d'au moins quinze jours.

Et, quoique ne gardant que deux bouquets de fleurs, ainsi disposés, la récolte sera encore plus abondante qu'en en gardant une demi-douzaine et plus, car aussitôt que l'une paraît, elle fait avorter l'autre, surtout lorsque les bouquets de fleurs sont pris comme on les prend presque toujours, l'un au-dessus de l'autre.

V. DELAITRE.

(*Le Jardin*).

\*  
\*\*

*Rusticité du Lobelia Gerardi.* — Possesseurs de plusieurs centaines de sujets, nous avons pu, cette année, au Jardin botanique, hasarder tout un carré de Lobelia Gerardi et le laisser passer l'hiver dehors sans abri.

Ces plantes ont parfaitement supporté des froids de 44 degrés au-dessous de zéro. On se rappelle que la période la plus froide s'est produite au moment où il n'y avait pas de neige, et par une bise très violente qui accentuait encore la rigueur de la température.

Le Lobelia Gerardi est donc une plante absolument rustique et qui ne demande aucune couverture.

(*Bulletin de la Société d'horticulture pratique du Rhône*).

\*  
\*\*

*L'Eglantier de l'avenir.* — Le *Journal des Roses* recommande la *Rosa laxa* comme une espèce bien supérieure à tous les sujets employés jusqu'à ce jour pour greffer le Rosier ; ce porte-greffe grossit avec une rapidité étonnante, pousse bien droit, et est presque dépourvu d'épines.

## NOUVELLES EXPÉRIENCES PRATIQUES D'APICULTURE

Par GEORGES de LAYENS (1).

### Expériences sur l'inutilité de la réunion des ruches au printemps.

On recommande comme une bonne pratique, dans la plupart des traités d'apiculture, de réunir entre elles les ruches faibles au printemps.

J'ai voulu voir, à l'aide d'expériences précises, si cette pratique était toujours nécessaire, car souvent on affirme que deux colonies réunies au printemps rapportent plus que si elles étaient séparées.

Près de chez moi se trouve un rucher composé d'environ trente colonies en ruches vulgaires. Ce rucher n'est conduit par aucune méthode ; on se contente de recueillir les essaims et jamais on ne fait de réunions. Il y a quinze ans que je suis attentivement le travail de ces abeilles pour ainsi dire à l'état sauvage, et très souvent j'ai remarqué à la sortie de l'hiver des colonies très faibles qui, à la fin de l'année étaient devenues aussi lourdes que les meilleures du rucher. Donc, si on avait réuni entre elles deux de ces ruches faibles, on aurait eu en moins, à la fin de la saison, une ruche pleine de miel.

Afin de résoudre cette question par des faits, j'ai opéré deux années par des méthodes différentes, non pas sur quelques colonies isolées, mais sur un rucher entier, en en exceptant quelques ruches qui ont essaimé :

1° En comparant au poids du miel trouvé à l'automne la surface de couvain que chaque colonie avait au printemps ;

2° En comparant, au printemps et à l'automne, le volume du groupe d'abeilles dans chaque colonie, à la même température.

(1) Voir les Bulletins d'Août, Octobre, Novembre et Décembre 1894, Janvier, Mars et Avril 1895.

*Première méthode.* — Au printemps, lors de la visite des ruches, j'ai mesuré la surface de couvain contenu dans chaque colonie afin de comparer leur force productive ; aucune colonie du rucher n'a été réunie à d'autres ; toutes les ruches ont été, comme à l'ordinaire, remplies de rayons, et je ne m'occupai plus du rucher jusqu'à l'époque de la récolte de miel qui fut faite à la fin de septembre.

A cette époque, je calculai le poids du miel contenu dans chaque colonie, en mettant en regard la force relative des ruches au printemps, et la quantité de miel trouvé dans les ruches à la fin de la saison.

D'une manière générale, la récolte des ruches n'est pas en rapport avec leur force au printemps.

*Seconde méthode.* — Dans une autre série d'expériences j'ai opéré d'une manière différente ; je n'ai plus comparé la force des colonies en couvain au printemps, à la récolte de ces mêmes colonies à l'automne.

On sait que le groupe d'abeilles se dilate plus ou moins par la chaleur ; il était donc nécessaire de les comparer à la même température, j'ai opéré dans les deux cas par 10° de température.

D'une manière générale, le volume des groupes d'abeilles à la fin de la saison n'est pas en rapport avec le volume des mêmes colonies au printemps.

*Conclusion.* — Il résulte de tous les faits précédents que réunir au printemps les ruches qui sont faibles, mais toutefois à couvain en masse ou en couronne serrée, n'est pas une opération profitable, parce que les expériences précédentes prouvent qu'il est fort difficile, sinon impossible, de prévoir au début de la saison si une ruche forte ne deviendra pas plus ou moins faible ou inversement.

Du reste, soit chez moi, soit chez mes voisins, nous appliquons depuis dix ans ces méthodes qui ne sont que la confirmation pratique des expériences précédentes.

(A suivre.)

Observations faites dans la commune de Borest  
pendant les mois de

MARS 1895				AVRIL 1895			
DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE		DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE	
		MAXIMA	MINIMA			MAXIMA	MINIMA
1		5.1	-5.	1		14.2	0.3
2		5.2	18	2		15	0.1
3	0 <sup>m</sup> 2	6.1	-3 <sup>(1)</sup>	3		14.2	0.3
4	0 5	4.5	-7.5 <sup>(2)</sup>	4		11	0.2
5		4	-3	5		14	-2
6		5.4	-10	6		16	-2
7		5	-5	7	2 <sup>m</sup> 6	15.8	3.1
8		10.1	-5	8	4 2	17.9	2
9		5.6	0.5 <sup>(3)</sup>	9		18.1	2
10	5	7	-1.2	10		26.1	3 <sup>(4)</sup>
11	0 3	8	0.5	11		21	7.8
12		10.5	0	12		17.5	1.1
13		6	1	13		18.2	0.1
14		8	0.7	14		16.6	2
15		12	1	15		18.1	2.1
16		14.5	-5	16		21.3	2
17		17.6	-2	17		24.2	4
18		18	-2	18	3 1	24	3.7
19		15	-4	19		21	5
20	0 5	10.1	6	20		26.5	6.1
21	0 8	13	6	21		24	5
22	0 3	13	8	22	4 8	22.1	5.1
23		14	3	23		20	9
24	3	13	8 <sup>(4)</sup>	24		20.2	10.1
25		12	6.1	25		18.1	10.5
26	5	10	6	26	3	17.2	8 <sup>(5)</sup>
27	6 4	12	9 <sup>(5)</sup>	27	6 2	17	7
28	20 4	13.1	8	28	0 8	19	8.1
29	3 5	13.2	4.1	29		20	9.3
30	2 3	13.5	4	30		23	8
31	6 4	14	-0.1				
Total	54 <sup>m</sup> 6			Total	24 <sup>m</sup> 7		

(<sup>1</sup>) Nouvelle neige. — (<sup>2</sup>) Nouvelle neige. — (<sup>3</sup>) Dégel. —  
(<sup>4</sup>) Grand vent. — (<sup>5</sup>) Orage du sud-ouest. — (<sup>6</sup>) Belle journée. —  
(<sup>7</sup>) Tonnerre.

Dressé par l'instituteur soussigné,

LAVALLÉE.

**Leçons d'Horticulture.**

JUN 1895.

*Fécondation naturelle et artificielle des Plantes.*

<i>Senlis :</i>	Dimanche 2, à l'issue de la séance.
<i>Barbery :</i>	Jeudi 6, à 10 heures, à la mairie.
<i>Crépy :</i>	Dimanche 9, à 2 heures, à l'école des garçons.
<i>Gouvieux :</i>	Jeudi 13, à 2 heures, à la mairie.
<i>Betz :</i>	Jeudi 20, à 2 h. 1/2, à la mairie.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 23, à 10 heures, à la mairie.
<i>Creil :</i>	Dimanche 23, à 2 heures, à la mairie.
<i>Nanteuil :</i>	Jeudi 27, à 2 heures, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

Senlis. — Imp. Nouvian.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

### Pour une Case :

4 fois . . . . .	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40 fr.
3 fois de suite. . .	6 »		12 fois de suite. . .	48 »

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au Jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZER, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.